

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 21

Artikel: La fête des narcisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGEL
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 1^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La fête des Narcisses.

Une Montreusienne à l'étranger a reçu de sa vieille mère la lettre suivante, qu'elle a bien voulu nous autoriser à publier :

Vernex, ce 20 mai 1900.

Ma chère enfant,

Ta tante Louise et moi nous sommes allées à la Fête des Narcisses d'hier. Jusqu'ici, nous nous étions tenues à l'écart, ces fêtes n'étant pas de notre âge. Mais ton cousin Alexandre, qui est du comité — il est de tous les comités, ce cher Alexandre — est venu nous inviter avec une telle insistance, que nous avons finalement cédé. La journée a été un peu fatigante pour moi, car depuis l'Abbaye des vigneronnes de 1851 je n'avais assisté à aucune fête de ce genre. Tu en trouveras sûrement la description dans les grands journaux que tu reçois. Cela ne m'empêchera cependant pas de t'en parler aussi. Peut-être te représenteras-tu mieux ce spectacle en te servant des lunettes de ta vieille maman.

La Fête des Narcisses est une affaire de haute importance pour nos Montreusiens de cinq à quinze ans. C'est ce petit monde qui en est le ressort et le principal attrait. On en fait des choristes, des danseurs de ballet et des figurants de cortège. Tous tes neveux et nièces en étaient cette année. Durant des semaines, c'est dans toutes les familles une fièvre incroyable. On apprend ses couplets, on s'exerce à ronder selon les règles, on essaie ses costumes, on va aux répétitions. Et, chose étonnante, on me dit que l'école n'en souffre pas et que l'on met à l'étude autant d'application qu'à la danse. Cela nous promet une belle génération de savants. Puisse-t-elle n'être pas trop pédante !

Comme notre fête doit célébrer le printemps, on a eu l'idée de faire de nos moutards des fleurs printanières qui d'abord se montrent timidement, puis ouvrent peu à peu leurs corolles et enfin ne forment qu'un seul et gigantesque bouquet de perce-neige, de gentianes, de primevères, de pâquerettes, de boutons d'or, de violettes, de pervenches, de scyllas, de muguets, de ne-m'oubliez-pas, et surtout de narcisses. Par leurs chants et leurs mouvements, ces fleurettes simulent le fin gazon alpestre, caressé par la brise ou bourdonnant d'insectes et resplendissant d'éclat au soleil de mai. C'est très, très, très beau. Ta tante en pleurerait de douce joie et moi, qui ne suis pourtant pas portée à la sensiblerie, j'en étais aussi toute remuée.

Alice et Marthe étaient bien jolies en primevère et en marguerite. Leur frère Edouard faisait un peu la mine ; il aurait voulu figurer un bouton d'or et on l'avait vêtu en muguet. Ses clochettes argentées autour de son capuchon vert tendre lui allaient pourtant fort bien. Mais tu sais qu'il a toujours eu un faible pour les couleurs voyantes.

Afin de ne pas lasser les spectateurs, les scènes des fleurs alternaient avec des rondes de pierrots, de poupées, de pantins, de marquis et de marquises. Et c'était ravissant aussi.

Dans sa chaise à porteur, avec sa perruque poudrée, sa mouche à la joue, son port de grande dame, Madeleine était à croquer. Et elle le savait bien, la coquine.

Des jeunes gens de vingt ans portant notre vieux costume ont dansé une montferrine. Cela nous a rappelé nos mi-été de la montagne. Je ne sais si les étrangers en ont goûté comme nous le charme rustique. Il lui aurait fallu le simple cadre de nos pâturages. Mais on ne peut tout avoir.

Avec les chants des enfants, nous avons entendu encore des airs joués par les orchestres. Une cantatrice de Genève, à la voix puissante, s'est aussi fait entendre. Moi qui ne m'y connais pas, j'ai applaudi de confiance. C'était d'un luxe inouï. Puis ont défilé toute sorte de voitures couvertes de fleurs. On n'a rien vu, m'a dit Alexandre, d'aussi beau à Nice. Je veux bien le croire ; mais j'aime encore mieux les rondes des enfants, et ta tante partage mon sentiment. Nous sommes trop vieilles, vois-tu, pour comprendre toutes ces nouvelles choses.

Quand les belles voitures eurent passé et repassé suffisamment sous nos yeux, tout le monde s'est mis à jeter des bouquets de narcisses comme les écoliers lancent des boules de neige. C'a été un vrai carnage. Ni tante Louise ni moi nous n'avons pu supporter longtemps ce spectacle. Nous sommes rentrées un peu tristes à la maison, en songeant aux pauvres fleurs piétinées par cette foule élégante et bruyante. Et à notre esprit revenaient les parties que nous faisons dans notre enfance, à notre pré, sous le col de Sonloup. Nous allions là-haut en grande bande, cueillir le narcissé, nous en ornions notre chapeau et notre corsage. Au retour, tes grands-parents nous faisaient servir à goûter au chalet Dufour et nous nous régalaient de crème, de miel et de beurre qui sentaient le narcissé. Comme ce temps-là est loin ! C'était le beau temps, quoi qu'on dise.

Toi, ma chère enfant, tu prendras sans doute plus de plaisir que nous autres vieilles femmes à la fête des Narcisses. Tu auras raison, il faut être de son temps, à moins de broyer du noir du soir au matin, ce qui ne vaut rien, ni pour l'esprit ni pour le corps.

Dans la boîte où je glisse ces lignes, tu trouveras des narcisses en deux bouquets. Ce sont tes nièces qui les ont cueillis ce matin, à ton intention, dans leur pré de Sonzier. Offres-en un à tes maîtres, puisqu'ils sont si bons pour toi, et garde l'autre. Aie soin de les tremper tout de suite dans de l'eau fraîche, après en avoir raccourci la tige. De cette façon, ils reprendront plus vite leur fraîcheur. Change l'eau tous les deux jours au moins. Tu verras que la plupart sont en boutons. Il y aura de quoi fleurir ta chambrette pendant une quinzaine. N'oublie pas de les mettre sur le rebord de la fenêtre pendant la nuit, afin de ne pas attraper une vilaine migraine.

Enfin, ma chère enfant, donne un bec au plus gros narcissé ; je l'ai embrassé en pensant à toi et l'ai chargé de te transmettre, avec le parfum du pays, tout ce que le cœur de ta

mère renferme à ton endroit. Ne va pas te tromper, c'est le gros narcissé entouré de boutons encore verdâtres.

Ta mère.

Les tireurs du bon vieux temps.

Nombreuses abbayes fondées dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. — Précautions prises par LL. EE. — Les Nobles abbayes des fusiliers de Ropraz, de Châtillens et Palézieux, et de Servion. — Les premières armes de nos ancêtres. — Archers et arbalétriers.

V.

Ce fut surtout dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, nous dit M. Ch. Pasche, dans la *Contrée d'Oron*, que les Vaudois sentirent le besoin de se rapprocher en formant des sociétés de tir ou abbayes. C'était certainement un symptôme de réveil national. Les bourgeois de Ropraz, qui avaient toujours manifesté un vif sentiment d'indépendance, furent les premiers à fonder la *Noble abbaye des fusiliers de Ropraz*, dont les statuts datent du 17 décembre 1757. — La *Noble abbaye* des fusiliers des paroisses de Châtillens et de Palézieux fut fondée en 1768.

De semblables abbayes se fondant un peu partout, LL. EE. virent un danger pour le gouvernement dans ces sociétés qui seraient pour le peuple une occasion de se réunir et de parler des affaires du pays.

Impuissantes à arrêter le mouvement, LL. EE. voulurent du moins le diriger. Le Conseil de guerre elabora, en 1788, un règlement destiné à être imposé à l'avenir à toute nouvelle société qui se fonderait. Et afin d'éviter de trop nombreuses réunions de citoyens des diverses parties du pays, ce règlement prescrivait que les membres d'une abbaye ne pouvaient être membres d'aucune autre société de tir.

La *Noble abbaye des fusiliers de Servion et Ferlens*, fondée en 1796, fut soumise au nouveau règlement.

Ces abbayes existent encore, mais leur organisation a été profondément modifiée.

Parlons un peu maintenant des archers et arbalétriers, l'arc et l'arbalète ayant été les premières armes de nos ancêtres. Car il ne faudrait point se figurer que depuis longtemps déjà ces armes aient été mises à jamais dans l'oubli, témoin les surprises que nous réserve l'Exposition de Paris. Si nous en croyons le *Petit Parisien*, des concours d'archers et d'arbalétriers seront adjoints au grand concours international de tir qui aura lieu à Vincennes.

Les compagnies d'archers sont fort nombreuses en France. Dans nombre de villes et de villages de l'Est et du Nord, une ardente jeunesse passe ses loisirs du dimanche en hygiéniques et utiles exercices de tir à l'arc. Paris lui-même a ses chevaliers de l'arc divisés en cinq compagnies et organisés comme autrefois. Paris possède en outre des sociétés d'arbalétriers.

M. Paul Bersez, député de Cambrai, dans